



PRESS DIAG

Arrêté ministériel du 31 août 2009 (A.M. 2345)



Le diagnostic complet de votre pressing

Les pressings relèvent de la rubrique n°2345 des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement : utilisation de solvants pour le nettoyage des vêtements et articles textiles.

En effet, les installations de nettoyage à sec, appelées pressings, sont classées dans cette rubrique. La majorité d'entre eux, soumis au régime de la Déclaration, est tenue de respecter les prescriptions du nouvel arrêté ministériel du 31 août 2009, relatif à cette même rubrique. Ce texte comporte un ensemble de mesures dont le but est de limiter l'impact de votre activité sur l'environnement.

Pour vous conseiller dans la mise en application des règles applicables, tout en vous orientant vers une démarche de développement durable, le CTTN, avec le soutien financier de l'ADEME, vous propose le diagnostic complet de votre installation.



Tarif :

Grâce au soutien financier de l'ADEME, une participation limitée à **280€ HT** est demandée aux exploitants, **tarif très attractif** pour un bilan complet tel que décrit au recto. Un **numerus clausus** a toutefois été défini : **100 bénéficiaires maximum**, répartis sur toutes les régions de France.

Soyez parmi les premiers à saisir cette opportunité. Elle vous fournira l'analyse complète de votre installation, non seulement les actions à mettre en œuvre mais aussi la caractérisation des émissions de solvant générées par votre installation. Des possibilités de réduction de vos coûts de production seront dégagées. La mise en œuvre d'une démarche de développement durable vous paraîtra plus simple et accessible.

Contactez **Laurent SARRON** ou **Sandra CONSTANT**

CTTN - Institut de Recherche sur l'Entretien et le Nettoyage
Avenue Guy de Collongue - B.P. 41 - 69131 ECULLY Cedex

Tél. : 04 78 33 08 61 - Fax : 04 78 43 34 12 - E-mail : secretariat@cttn-iren.fr

Le contenu de l'opération, en deux phases complètes sur place :

- Faire **ensemble** le point sur la réglementation applicable et la conformité de l'installation; Procéder à des mesures de concentration de solvant et de consommations ;
- Dégager des possibilités d'**optimisation** de vos **consommations**, (énergie, fluide, solvant), et contribuer ainsi à réduire vos coûts d'exploitation ;
- Identifier les **bonnes pratiques** environnementales à mettre en place (maîtrise des déchets, éclairage, ...).
- Identifier et **chiffrer les investissements** éventuels ;

Les constats et recommandations que nous établirons avec vous, spécifiques à votre installation, seront détaillées dans un document confidentiel qui vous sera remis personnellement.

Les atouts du CTTN

- Son **équipe d'experts**, en contact permanent avec le terrain ;
- Sa **connaissance de la réglementation** ;
- Son **expérience et sa connaissance des technologies, du métier et de son environnement** (plus de 50 ans au service du nettoyage à sec) ;
- Son **objectivité et sa neutralité** ;

